

Répartition des médecins par âge, sexe et catégorie

En 2021, un tiers des médecins étaient âgés de plus de 55 ans dans les pays de l'OCDE, contre un peu plus d'un sur cinq en 2000 (Graphique 8.6). La proportion de médecins de plus de 55 ans a augmenté entre 2000 et 2021 dans tous les pays pour lesquels les données sont disponibles, même si elle s'est stabilisée dans certains pays avec l'arrivée de nombreux jeunes médecins ces dernières années et le départ progressif à la retraite des praticiens de la génération des *baby-boomers*.

Certains pays ont enregistré un vieillissement rapide de leur personnel médical au cours des deux dernières décennies. L'Italie, où la proportion de médecins âgés de plus de 55 ans a plus que doublé pour atteindre 55 % en 2021, en est l'exemple le plus frappant. On a également observé une forte hausse du pourcentage de médecins âgés de 55 ans et plus, et de celui des médecins âgés de 65 ans et plus en Lettonie, en Israël et en France. Pas moins de 25 % des médecins italiens et israéliens étaient âgés de 65 ans et plus en 2021. En France, ce pourcentage était de 18 % de l'ensemble des médecins en 2021 (plus d'un sur six).

Le vieillissement du personnel médical est préoccupant, car on peut s'attendre à ce que les médecins âgés de 55 ans et plus prennent leur retraite dans la dizaine d'années à venir. Une planification rigoureuse s'impose de sorte que les nouveaux médecins soient suffisamment nombreux pour les remplacer, étant donné qu'il faut environ dix ans pour former de nouveaux médecins. Il importe également de tenir compte de l'évolution des modalités de départ à la retraite des médecins et de prendre acte du fait que nombre d'entre eux peuvent continuer d'exercer au-delà de 65 ans, à temps plein ou à temps partiel, si les conditions de travail sont adéquates et si les systèmes de retraite ne les dissuadent pas de le faire.

La proportion de femmes médecins s'est accrue dans tous les pays de l'OCDE au cours des 20 dernières années, et en 2021, la moitié des médecins en moyenne dans les pays de l'OCDE étaient des femmes. Cette proportion allait de plus de 70 % en Lettonie, Estonie et Lituanie à 25 % ou moins au Japon et en Corée (Graphique 8.7). La proportion de femmes médecins connaît depuis 20 ans une hausse particulièrement rapide aux Pays-Bas, en Espagne, au Danemark et en Norvège, où les femmes représentaient plus de la moitié des médecins en 2021. Dans les pays de l'OCDE, cette augmentation s'explique par l'accroissement du nombre de jeunes femmes inscrites en médecine, ainsi que par le départ progressif à la retraite des générations précédentes de médecins, plus souvent composées d'hommes. Les femmes ont tendance à exercer davantage en médecine générale et dans certaines spécialités comme la pédiatrie, et moins dans les spécialités chirurgicales.

En 2021, les médecins généralistes (médecins de famille) représentaient en moyenne moins d'un quart (23 %) des médecins dans les pays de l'OCDE, allant d'environ la moitié au Portugal, au Chili et au Canada, à seulement 6 % en Corée et en Grèce (Graphique 8.8). La comparaison entre les effectifs de généralistes d'un pays à l'autre est toutefois difficile compte tenu de la variation des modalités de catégorisation des médecins. Aux États-Unis et en Israël par exemple, les docteurs en médecine interne générale remplissent souvent des fonctions similaires à celles des médecins généralistes dans d'autres pays, et pourtant ils sont considérés comme des spécialistes. Les pédiatres généralistes qui dispensent des soins généraux aux enfants sont également considérés comme des

spécialistes dans tous les pays, et ne sont donc pas considérés comme des généralistes.

Pour parer aux craintes d'une pénurie de médecins généralistes, bon nombre de pays ont décidé d'augmenter le quota de places dans cette formation. Ainsi, en 2022 aux Pays-Bas, le Conseil consultatif de planification des personnels médicaux a recommandé aux autorités d'attribuer près de la moitié des places de formation postdoctorale à la médecine générale pour la période 2024-27, contre 40 % en 2021 (ACMMP, 2022^[1]). En France, depuis 2017 au moins 40 % de toutes les places d'interne doivent aller à la médecine générale. Au Canada, près de 45 % des postes d'interne occupés en 2023 l'étaient en médecine générale, même si un certain nombre de places sont restées vacantes (CaRMS, 2023^[2]). De nombreux pays peinent toujours à attirer un nombre suffisant de diplômés en médecine pour occuper toutes les places de formation disponibles en médecine générale, en raison du prestige et de la rémunération perçus comme moindres (voir la section « Rémunération des médecins »).

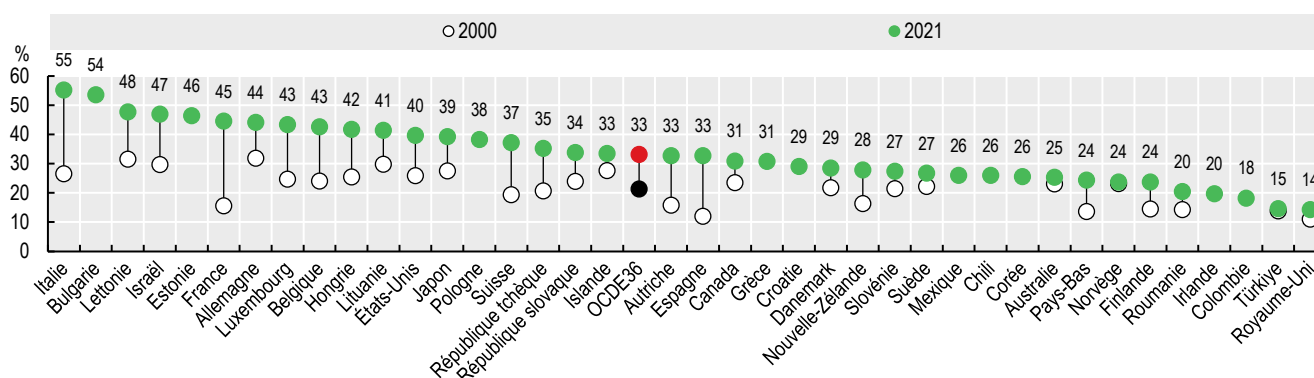
Définition et comparabilité

Dans la plupart des pays, les données comptabilisent les médecins en exercice, définis comme les praticiens qui fournissent directement des soins aux patients. Dans certains pays (Chili, Grèce et Portugal ; et aussi Israël et Nouvelle-Zélande pour les données sur les médecins par âge et par sexe), les données ne couvrent pas uniquement les médecins actuellement en exercice, mais tous ceux qui sont autorisés à exercer. Tous les pays ne sont pas en mesure de recenser la totalité de leurs médecins selon les deux grandes catégories (spécialistes et généralistes). Cela peut s'expliquer par l'absence de données par spécialité pour les médecins en formation ou pour les médecins libéraux. Une distinction est établie dans la catégorie des généralistes entre les médecins généralistes (médecins de famille) et les médecins non spécialisés exerçant en milieu hospitalier ou dans d'autres structures, mais elle n'existe pas dans plusieurs pays (notamment le Chili, la Finlande, l'Islande, le Royaume-Uni, la Suisse et la Türkiye), ce qui peut conduire à une surestimation du nombre de généralistes dans ces pays. Au Chili par exemple, la catégorie des médecins généralistes inclut les généralistes exerçant dans des structures hospitalières, ainsi que les internes. En Suisse, elle inclut les docteurs en médecine interne générale et autres généralistes.

Références

- ACMMP (2022), *Recommendations 2024-2027*, https://capaciteitsorgaan.nl/app/uploads/2023/01/Capaciteit_splan-2024-2027-Integraal-overzicht-DEF.pdf. [1]
- CaRMS (2023), *Aperçu des données du jumelage R-1 de 2023*, <https://www.carms.ca/pdfs/2023-R-1-aperçu-des-données.pdf>. [2]

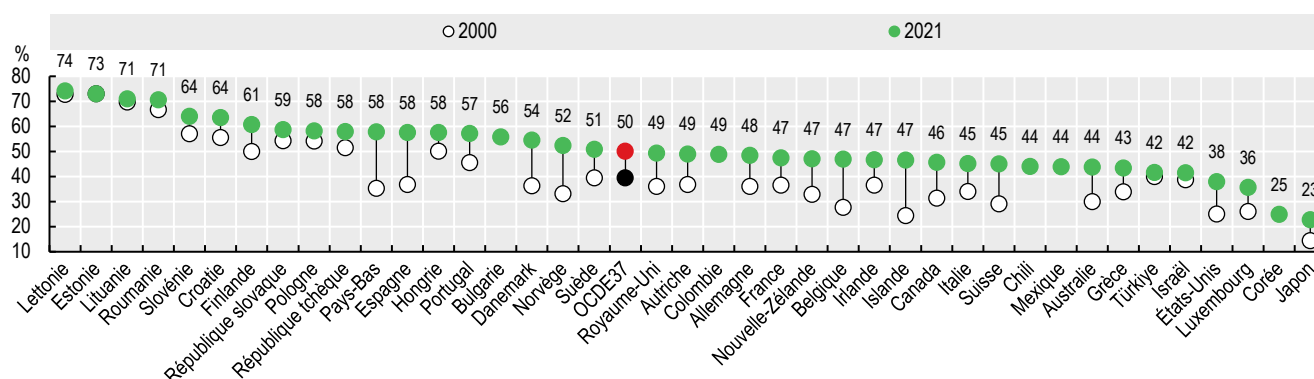
Graphique 8.6. Pourcentage de médecins âgés de 55 ans et plus, 2000 et 2021 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023.

StatLink <https://stat.link/lpy2hf>

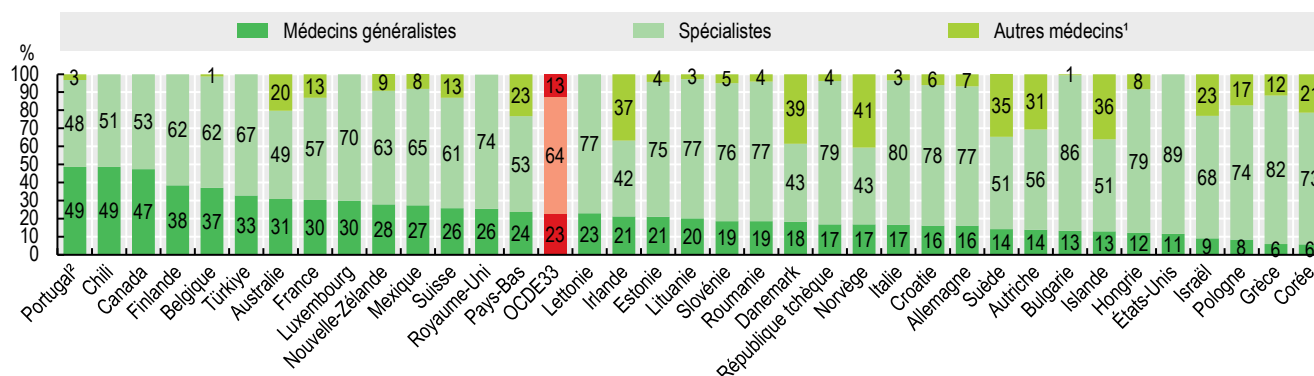
Graphique 8.7. Pourcentage de femmes parmi les médecins, 2000 et 2021 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023.

StatLink <https://stat.link/h2zeds>

Graphique 8.8. Proportion des différentes catégories de médecins, 2021 (ou année la plus proche)



1. Inclut les médecins non spécialisés exerçant en milieu hospitalier et les nouveaux diplômés qui n'ont pas encore entamé leur formation spécialisée. 2. Au Portugal, seuls 30 % des médecins employés par le secteur public exercent comme généralistes dans le secteur des soins primaires, les 70 % restants exercent à l'hôpital.

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023.

StatLink <https://stat.link/2zwovm>



Extrait de :

Health at a Glance 2023

OECD Indicators

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/7a7afb35-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Répartition des médecins par âge, sexe et catégorie », dans *Health at a Glance 2023 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/d73d37e4-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.